

AUTORISATION DE PERMISSION DE VOIRIE

Le Maire de BELLEVILLE SUR VIE,

- **à la demande de** : SAS EDYNEO OLIVEAU MAÇONNERIE (Franck OLIVEAU)
ZA La Croix des Chaumes
85170 LE POIRÉ SUR VIE
- **pour le compte de** : M. Gilbert QUERAUD
5 rue de Lattre de Tassigny
85170 BELLEVIGNY
- **Ets chargée des travaux** : SAS EDYNEO OLIVEAU MAÇONNERIE
ZA La Croix des Chaumes
85170 LE POIRÉ SUR VIE
- **Pour le chantier** :
 - Lieux des travaux* : 5 rue de Lattre de Tassigny
 - Objet des travaux* : Stationnement d'une benne, d'une grue et dépose de matériaux
Et pose d'un échafaudage.
 - Date des travaux* : Du 25/10/2024 au 31/10/2024
 - Durée des travaux* : 7 jours

Autorise la permission de voirie ci-dessus demandée sous les réserves et prescriptions suivantes :

- Respect de la réglementation en vigueur en matière de signalisation et de sécurité, notamment celles des piétons.
- Mise en place de la signalisation et des protections de chantier par l'entreprise sous la surveillance de l'autorité gestionnaire de la voirie.
- Un état des lieux sera effectué avant et après les travaux.
- **Remise en état à l'identique des lieux après travaux.** Dans l'hypothèse où cette remise en état ne serait pas conforme, la Commune, après mise en demeure restée sans effet pendant 15 jours (ou plus rapidement en cas de danger), fera remettre en état les lieux aux frais du pétitionnaire.

La présente autorisation est valable uniquement pour l'occupation du domaine public. Elle ne se substitue en aucun cas à une demande d'arrêté de circulation temporaire (pour modification de la circulation et/ou du stationnement) ni aux formalités à accomplir auprès des concessionnaires de réseaux (DICT...)

Le 18 octobre 2024

Le Maire,

Philippe BRIAUD



Ampliation :

- Pétitionnaire - Mairie - Services Techniques